

Programme

Recyclage
SSIAP 3

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 2 MAI 2005 MODIFIÉ

Public concerné

Chef de service Sécurité Incendie.

Effectif maximum

15 stagiaires par session de recyclage.

Pré-requis

Être titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité (moins de 1an) ou PSC1 en cours de validité (moins de 2ans).
Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
Posséder une attestation d'exercice d'au moins 1607h durant les 36 derniers mois.

Durée

21h soit 3 journées de 7h.

Objectifs

Maintien des connaissances et obligations.

Validation

Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
Attestation de recyclage conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. (délivrée par IESC Formation).

Référentiel pédagogique

Séquence 1 : PRÉVENTION	4h
Évolution des textes réglementaires.	
Séquence 2 : NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PÉNAL	2h
Les codes civil et pénal.	
Séquence 3 : FONCTION MAINTENANCE	2h
Les contrats de maintenance des installations de sécurité.	
Séquence 4 : ÉTUDE DE CAS	5 H
Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Séquence 5 : L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES	2 H
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.	
Séquence 6 : ANALYSE DES RISQUES	4 H
Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels. Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.	
Séquence 7 : MOYENS DE SECOURS	2 H
Évolution des textes réglementaires.	